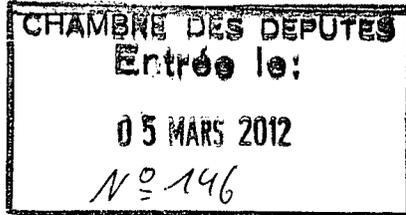


**Heure de questions du 6 mars 2012**

Luxembourg, le 5 mars 2012

Monsieur Laurent MOSAR
Président de la Chambre
des Députés

LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je souhaite poser une question orale à Madame la Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle concernant la mise en œuvre du tutorat et du travail personnel dans le cadre de la réforme de l'enseignement secondaire et secondaire technique.

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

André BAULER
Député